Geo Roy

L'OUEST CANADIEN.

Vol. 2. EDMONTON, ALBERTA, JEUDI, 14 DECEMBRE 1899. No. 43.

NOTRE JOURNAL

Nous revenons à la charge vis-à vis nos lecteurs et abonnés qui ne nous ont pas encore remis le prix de leur abonnement. Nous en comptons dans nos livres qui nous doivent encore l'abonnement de 1898. Nous notifions tous ceux de nos lecteurs qui sont en défaut, qu'à moins d'un règlement dans le cours du mois de Décembre, nous serons forcés de mettre leurs comptes en collections. Un journal n'est pas une institution de bienfaisance ni de charité et nous sommes disposés à user de rigueur pour obtenir de nos débiteurs négligents ou récalcitrants ce qui nous est légitimement dû.

l'Administration.

BILLETS PATRIOTIQUES

Les bons conseils ne sauraient être trop divulgués et ceux que donne le collaborateur de "La Patrie" qui signe "Jean Baptiste" méritent d'être lus et médités non seulement par les professeurs et les instituteur à qui il s'adresse particulièrement mais par tous les canadiens-français.

Vous venez, messieurs, dit-il, de nous prendre nos enfants. Nous n'en sommes pas inquiets puisqu'ils sont sous la sauvegarde de votre intelligence, de votre dévouement. Sans doute vous allez les préparer pour les grandes luttes de l'existence. Mais nous vous demandons davantage, nous vous demandons de faire de vos élèvesnon seulement des hommes, mais aussi des citoyens honnêtes et éclairés, et des patriotes.

Des citoyens honnêtes, oui, en effet. Et pour cela, il ne vous suffira pas de leur apprendre à mener des vies droites et à ne jamais ternir la bonne réputation de leurs familles et de leur prochain. Il vous faudra encore leur dire et leur répéter chaque jour : "prenez garde à l'honneur de votre patrie : dans la vie publique comme dans la vie privée, ayez toujours la conscience intacte et les mains pures, car tout ce que vous accomplirez de bon et de beau ou de vilain et d'indigne, dans vos professions, dans votre commerce, dans vos entreprises, rejaillira infailliblement en honneur ou en honte sur votre race."

Vous ne négligerez rien non plus messieurs, pour bien éclairer ces jeunes cerveaux. Dans un pays comme le nôtre, composé de plusieurs races et de diverses croyances, les maitres doivent s'appliquer à vaincre chez les élèves les préjugés étroits et les haines puériles contre d'autres nationalités, car celles-ci ont aussi leurs qualités. Vous engagerez donc nos enfants à leur emprunter ce qu'elles ont de meilleur.

Vous enseignerez ainsi la justice et la tolérance. Oui, selon le beau mot de Jules Lemaitre, vous élargirez les cœurs et vous élargirez les fronts. Et vous nous donnerez des hommes instruits, larges d'idées et ouverts à tous les progrès.

Mais, messieurs, votre tâche serait incomplète si vous vous arrêtiez là. Vous avez en outre, le grand et essentiel devoir de faire des patriotes. Ah ! des patriotes ! nous en avons fort besoin à l'heure présente ! Est-ce dû à la soif de l'argent, ou à l'ambition de parvenir même par tous les moyens, ou encore à l'anglomanie trop fréquente chez les nôtres, on ne saurait préciser au juste. Mais ce qui est certain, c'est qu'un grand nombre de nos compatriotes manquent de caractère et d'orgueil patriotiques. Et savez vous pouquoi ? Permettez que je le dise en une seule phrase : ils ne savent pas assez leur histoire.

Or donc, professeurs et instituteurs canadiens-français, réchauffez au plus vite le sang de nos enfants. Oui, ouvrez largement devant leurs yeux les pages de notre émouvante histoire. Parlez-leur moins des Grecs et des Romains, parlez davantage de l'histoire de France et d'Angleterre, mais parlez-leur surtout de l'histoire du Canada. Car un fameux patriote prussien, Bismarck, l'a dit avec vérité: 'C'est à l'école, par l'étude de l'histoire nationale que s'éveille chez les enfants la conscience de la patrie, de son unité et de ses destinées,"

En conséquence messieurs, vous aurez grand soin, n'est-pas, de raconter, par le détail, à nos futurs citoyens l'histoire de notre pays. Vous leur persuaderez vite que, sous la domination française, les fautes de l'ancienne monarchie n'ont pu obscurcir l'auréole de gloire qui entoure les noms des héros et des martyrs de la Nouvelle France, ni tuer non plus la vitalité merveilleuse de notre race, puisque nous descendons des 60.000 français abandonnés par Louis XV sur les bords du Saint-Laurent.

Vous rendrez ainsi tous vos élèves fiers de leur origine. Et quand vous ferez devant eux le récit poignant et superbe des longues angoisses, des labeurs patients, des efforts inouïs et des luttes magnanimes de nos pères, sous l'oppression anglaise, pour conserver intactes notre langue, nos institutions, nos lois et conquérir nos libertés politiques et civiles, oh ! alors, ils comprendront ces jeunes cœurs, vierges encore de compromission et enflammés par de nobles enthousiasmes, combien ils doivent d'amour à une nationalité édifiée à ce prix. Et pour sûr, ils voudront chasser de race. Quelle belle mission vous avez là, messieurs! J'en suis certain, vous ne tromperez pas notre attente. Nous vous avons confié l'âme de nos fils. Rendez-la-nous marquée à l'image vivante de la patrie, d'une patrie éclairée et unie, vide de préjugés, fidèle à son double passé, respectueuse de tous les droits, enfin de la patrie la plus libre qui soit au monde.

LE FER DE HULL.

Les mines de fer de Hull ouest, qui étaient fermées depuis trente ans, vont être rouvertes et exploitées de nouveau immédiatement. L'hon. R. W. Scott est un des principaux promoteur de l'entreprise, et, bien qu'il dise que les négociations ne sont pas encore terminées, il parait résolu que ces riches propriétés seront exploitées.

On a demandé des ouvriers à Hull, ces jours derniers, et 200 hommes et 25 paires de chevaux seront mis à l'ouvrage dans les mines. Comme le minérai est facilement accessible, on commencera bientôt à en expédier. Le minérai sera transporté à Ironside où à Hull, les plus proches stations de chemins de fer, d'où il sera expédié sur le marché de Cleveland, Ohio.

Les mines de la Gatineau sont au nombre de trois dont deux sont sur la rive Est de la rivière. Des travaux considérables d'exploitation y ont déjà été exécutés et beaucoup de capital y a été dépensé et presque entièrement perdu.

On espère que la présente entreprise sera plus heureuse, vu que l'exploitation va être conduite d'après un système arrêté. Le minéral par luimême est riche ; il contient 68 pour cent de fer.

Il parait que M. E. A. C. Pew, de Toronto, propriétaire des mines de Hull ouest a signé un contract avec M. J. H. Radford, de Buffalo, pour l'extraction de 5,000 tonnes de minerai par mois. Il a reçu une commande de 100,000 tonnes de minerai d'une maison de Cardiff, Galles.

La mine importera le charbon pour ses fourneaux, et elle aura besoin de 300 hommes pour le convertir en coke. M. Pew compte traiter ainsi 1,000 tonnes de charbon par jour, et il déclare qu'il pourra fournir aux citoyen d'Ottawa le gaz pour l'éclairage et le chauffage à un prix excessivement bas, soit approximativement à 25 cents par 1,000 pieds cubes. Le capital nécessaire à l'entreprise sera versé par des Américains et des Canadiens.

Le Sacre de Mgr Brunault

Le sacre du nouvel évêque, Mgr Brunault, coadjuteur du diocèse de Nicolet, aura lieu le 27 décembre prochain, dans la cathédrale de Nicolet, ou dans la chapelle du Séminaire. On espère que la cérémonie sera présidée par le délégué apostolique, Son Excellence Mgr Falconio.

Le nouvel évêque portera le nom de Mgr DeLubna.

Une lettre de Joubert.

Berlin, 27, —

Le "Deutsche Zeitung" publie une lettre de Ladysmith, en date du 27 octobre. D'après ce journal, le général Joubert est l'auteur de cette lettre, qui se lit comme suit :

" Alors même que nous ne pourrions empêcher la concentration de l'armée du général Buller, cette armée sera affaiblie de telle sorte, par une série de causes naturelles, que 35,000 à 40,000 hommes au plus pourront entrer en campagne. Le reste sera employé soit à garder les places fortes, soit à protéger les communications. A ce propos, il est bon de se rappeler que le Natal et la Colonie du Cap comportent une base d'opérations de 435 milles.

" Notre base de ravitaillement est organisée sur un système de relais dans trois directions. Cinq cents hommes au plus suffisent pour en assurer le fonctionnement parfait. Advenant le cas où l'une de ces bases serait trop menacée, la destruction en serait ordonnée. Le meilleur plan pour nous est de conserver la défensive. Les montagnes du Transvaal et de l'Etat d'Orange sont les nôtres, et l'Anglais devra combattre pas à pas au milieu d'insurmontables difficultés.

" Ce sera alors une véritable guerre de guérillas, que les troupes anglaises ne pourront supporter bien longtemps. Nous avons 50,000 hommes sur pied ; ainsi, nous n'avons nul besoin d'un soulèvement de Boers dans le Natal et la Colonie du Cap. Quoi qu'il en soit, si les Anglais tentent de faire soulever les naturels, leur insurrection d'Afrikanders est presque inévitable.

Le 9e Lanciers.
Attaque par des femmes.

(Du correspondant du Soleil).

Montréal, 30.

Une dépêche reçue à Londres, de Belmont, dit que dimanche dernier, pendant que le neuvième lanciers était en devoir de patrouille, en sortie, ils se dirigèrent sur une ferme située dans la banlieue de Belmont, mais qu'ils furent subitement assaillis par une grêle de balles, venant d'une maison où étaient caserné tout un régiment de femmes Boers, armées jusqu'aux dents, et qui se mirent à tirer de plus belle sur les soldats anglais. Ces derniers durent laisser un de leurs meilleurs hommes sur le champ de bataille et plusieurs blessés sérieusement.

Comment on compromet sa sante

On compromet sa santé par imprudence, par négligence, et l'on s'étonne arrivé à un certain âge, que les frais de médecin, que les notes de pharmacie nécessités par une santé précaire prennent, d'année en année des proportions plus considérables. On devrait bien se pénétrer de cet axiome : que tout ce que l'on fait pour la santé n'est jamais de trop. Tels soins, telle petite dépense, qui paraissent inutiles au moment même, parce que l'on n'est pas absolument malade, se retrouvent plus tard,—surtout pour les jeunes filles,—au moment où l'on a besoin de toutes ses forces pour surmonter telle où telle circonstance critique. Les jeunes filles sont sujette à l'anémie ou appauvrissement de sang, à l'époque de la croissance: à la chlorose ou anémie à l'époque de leur développement. En prenant chaque chaque année, pendant une couple de mois, des Pilules de Longue Vie du Chimiste Bonard, elles régénèreront leur sang et ne connaîtront jamais la maladie. Ces pilules se vendent 50 cts la boite dans toutes les pharmacies et à la Cie Médicale Franco-Coloniale, 202 rue St Denis, Montréal.

AVIS DE DISSOLUTION

Avis est par les présentes donné que la société qui existait entre nous les soussignés comme marchands généraux dans la ville d'Edmonton sous la raison sociale de Gariépy & Chénier a été ces jours derniers dissoute par consentement mutuel.

Toutes les dettes dues à la dite société devront être payées à Messieurs Gariépy et Brosseau, et toutes les réclamations contre la dite société devront être présentées aux dits Gariépy et Brosseau par qui elles seront réglées.

Daté à Edmonton ce 18e jour de Novembre A. D. 1899.

Témoin
Frédéric Villeneuve. } J. H. Gariépy, J. Chénier.

AVIS.

La Cie de Moulins de Morinville Limitee.

L'assemblée annuelle et générale des actionnaires de la Cie de Moulins de Morinville, Limitée, aura lieu à la salle publique à Morinville, jeudi le 28e jour de Décembre courant, 1899, à deux heures de l'après-midi pour la reddition des comptes, l'élection des officiers pour l'année 1900, et généralement pour toute affaire dans les intérêts de la Cie.

Daté à Morinville ce 28 Novembre, A. D., 1899.

A. A. RINGUETTE, Secrétaire.

7 14-21.

AVIS.

M. Napoléon Leclerc, Boucher, offre en vente **2 sets de chambre, 1 fournaise, tapis** et différents objets. Pour plus amples informations, s'adresser au magasin de M. N. Leclerc.

A Louer.

Les bureaux ci-devant occupés par le Dr Roy, sur la rue Principale, vis-à-vis les entrepôts Massey-Harris.

S'adresser à MM. LaRue & Picard, Marchands.

7-14-21-28.

ALMANACHS 1900.

Nous recevons de MM. J. B. Rolland & Fils, de Montréal, leurs Almanachs pour 1900, qui viennent de paraitre.

Comme toujours ces deux publications si justement recherchées, repondront encore parfaitement à l'attente de leurs lecteurs. Dans l'Almanach agricole commerciale et historique, ils y trouveront la somme la plus complete de renseignement sur l'Eglise du Canada, le Gouvernement, etc, dans l'Almanach des Familles la même abondance de légendes, histoires, conseils pratiques, etc., qui la font ainsi que son nom l'indique le véritable Almanach des familles.

En vente chez tous les Libraires et les principaux marchands, au prix de Cinq centin chacun.

Avis.

On demande un institutuer ou institutrice, parlant l'anglais et le français préféré pour le District d'Ecole Notre-Dame de Lourdes No 324 p. ur commencer le 1er janvier 1900. 1er ou 2ième certificat. Pour autres informations s'adresser à.

DOSITHE LAMOUREUX.
Bureau de Poste Lamoureux.
4-f Alberta.

L'OUEST CANADIEN.

Journal Hebdomadaire, organe de la Société de la Colonisation d'Edmonton, Alberta.

Publié par
" The Edmonton Printing Company Limited."

Abonnement : $1.00 par année, payable d'avance.
Petites annonces : 5 lignes et moins, trois insertions, $1.00, ou 10c la ligne, la première insertion et, 5c les suivantes.
Annonces permanentes, conditions sur application au Journal.
N. B.—Toute communication ou remise d'argent devra être adressée comme suit
" L'Ouest Canadien, " Edmonton.
Alberta T. N. O.

FRÉDÉRIC VILLENEUVE,
Directeur.

EDMONTON, 14 Décembre, 1899.

L'ELECTION MUNICIPALE

L'élection de lundi a été une surprise et une leçon pour une partie considérable de la population d'Edmonton : Il y avait 3 conseillers à élir des 5 candidats sur les rangs. Sur ce nombre notre ami M. Picard, qui a été un des conseillers les plus actifs pendant deux ou trois ans, et qui briguait les suffrages comme notre représentant, a été défait. Nous avions l'assurance de la part de plusieurs des organisateurs, des chefs des différents partis, que M. Picard serait élu et que tous étaient prêts à reconnaître nos droits bien légitimes. Les promesses ont fait faux bond et aujourd'hui, tandis que l'élément catholique est ici plus nombreux que celui de n'importe quelle autre dénomination religieuse, que nous avons des propriétés représentant une valeur d'un quart de million et que nous avons un district scolaire séparé, dont les frais sont payés par nos taxes collectées par la ville d'Edmonton "c'est-à-dire par son conseil," nous n'avons pas un seul représentant, pour dire aux autorités municipales, d'où nos ressources viennent, et comment nous voulons en disposer. Ceci est une injustice flagrante pour tous les gens bien pensants.

Qu'elle est la cause de ce résultat ?

Nous ne pouvons dire au juste. M. Picard est un des hommes d'affaires des plus entreprenants de notre ville et personne ne peut nier qu'il a rendu des services, sacrifié son temps et fait servir son expérience au profit commun.

La cause, il y en a plusieurs, mais celle qui a plus déterminé la défaite de M. Picard, a été l'apathie et l'insouciance incroyable des électeurs canadiens-français. En effet, la liste électorale comprend 65 noms de citoyens parlant le français, les élections de lundi, nous prouve que sur ce nombre 26, ont cru devoir aller enregistrer leur vote au bureau de votation. Aide-toi et le ciel t'aidera, dit le proverbe, et il est bon, quoique le résulta de l'élection de lundi, nous attristent de pouvoir se dire, que ce résultat n'est pas entièrement dû à la mauvaise volonté et au sentiment anti-français d'une partie de la population d'Edmonton. A quelque chose, malheur est bon, et à l'occasion, avec un peu d'organisation et d'entente, nous réussirons à envoyer au Conseil Municipal, des représentants pour prendre nos intérêts.

Le gouvernement Greenway a été défait le 7 courant, et a vu sa majorité de 26, transformé à la minorité de 5. Les quatre comté canadiens-français de Manitoba, ont divisé également leur allégeance politique entre Monsieur Greenway et M. McDonald.

On dit que les gens de l'Ouest sont d'une indépendance outrée, et qu'ils ne craignent pas parfois de se mettre en contravention avec la loi, pour satisfaire à leurs caprices. Et cela n'est pas surprenant. Quand on voit le Gouvernement de Régina, se rire de l'obligation que la loi lui impose, de faire publier les Ordonnances en français, les citoyens peuvent bien se demander s'ils doivent avoir plus de respect pour les lois, que ceux qui les gouvernent.

Resultat des elections municipales d'Edmonton

Lee	156
Strang	147
Brown	124
Picard	102
Gilmer	46

Quand on voit des imbéciles se pavaner sur la rue, se vantant d'avoir chassé du conseil municipal d'Edmonton tous les " pea-soups," il est temps pour nous, canadiens-français de faire attention. Des ennemis bêtement enragés se sont introduits parmi la population autrefois si sympathique de ce pays.

Une question qui se pose naturellement :

Le VOTE FRANCAIS d'Emonton, a-t il été tout enregistré pour M. Picard lundi dernier ? Nous comptons plus de 60 sur la liste. Proportionnellement c'est beaucoup.

De plus, ceux qui sont nos solidaires pour les taxes d'écoles nous ont certainement aidés. Pourquoi donc cet échec ?

N'oublions pas. " Aide-toi et le Ciel t'aidera."

Resultat des elections de Manitoba.

CONSERVATEURS, 21.

Avondale—Argue, 21 m.
Brandon City—McInnis, 21 m.
Carillon—Marion, 51 m.
Cypress—Steele, 91 m.
Emerson—McFadden, 100 m.
Kildenan and St.Andrews, Grain, 21 m.
Killarney—Lawrence, 73 m.
Manitou—Rodgers 73 m.
Morden—Ruddell, 24 m.
Morris—Colin Campbell, 54, m.
Norfolk—Lyons, 20 m.
Portage la Prairie—Garland, 150 m.
Rockwood—Riley, 30 m.
Rosenfeldt—Hespeler, 9 m.
Russell—Mullen.
Souris—Thompson, 51 m.
Turtle Mountain—Johnson 153 m.
Virden—Simpson, 54 m.
Woodlands—Roblin, 54 m.
Winnipeg South—Hugh John McDonald 50 m
Winnipeg North—Neilson. 299 m.

LIBERAL, 16.

Beautiful Plains—Enni., 70.m.
Birtle—Muckle, 200,m.
Deloraine—Young, 106 m.
La Vérendery—Lagimodière.
Lakeside—McKenzie, 15. m
Landsdowne—Morric, 45 m.
Dornve—Riddle. 400 m,
Minnedosa—Myers, 214 m.
Mountain—Greenway, 60 m,
North Brandon—Fraser, 11 m.
Rhineland—Winkler, 118 m.
St. Boniface—Bertrand. 38 m,
South Brandon—Fowler, 50 m.
Springfield—Smith, 9 m.
westbourne—Morton,104 m,
Winnipeg Centre—MdMilan, 115 m.
Saskatchewan, égaux,

Les élections de Gimli, et Dauphin, auront lieu la semaine prochaine,

LA GUERRE AU TRANSVAAL.

Londres, 5. — Les derniers détails reçus sur le combat de Modder River semblent indiquer que le courage déployé par les Anglais, pendant toute la journée du 28 novembre, n'a pas eu le résultat auquel on s'attendait, car les Boers n'ont pu être chassés de leurs retranchements, et la nuit venue, le résultat était indécis. Mais pendant la nuit, semble-t-il, le gén. Cronje, commandant des Boers, a quitté volontairement ses positions. Les Anglais, le lendemain au petit jour, ont trouvé évacuées la ville et les positions occupées la veille par l'ennemi. Toutes les troupes anglaises ont alors traversé la rivière, et elles ont campé sur les positions abandonnées par les Boers.

Les personnes au courant des choses de la guerre sont unanimes à exprimer l'opinion que Kimberlay doit se trouver dans une situation désespérée, pour que le général Methuen se soit exposé à subir des pertes aussi considérables en attaquant les Boers bien retranchés dans les positions formant un demi-cercle. Le feu des Boers a été si juste et si terrible que les Scots Guards ont été obligés d'abandonner leurs mitrailleuses Maxim pour se retirer sur un terrain où ils se trouvaient moins à découvert. Ce n'est qu'à la nuit que les troupes britanniques ont réussi à traverser la rivière sur un barrage situé à l'extrême gauche. Quand la nuit fut venue, le feu de l'artillerie des Boers, était aussi violent que le matin ; mais la retraite de l'ennemi, pendant la nuit, a sauvé la situation pour les Anglais. En même temps, cette retraite empêchait toute poursuite, même dans le cas ou les troupes britanniques épuisées auraient pu harceler l'ennemi.

La conclusion que les correspondants ont tirée de ces faits est que les Boers ont dû subir des pertes énormes, mais cela devra être confirmé par des rapports officiels avant que l'on puisse y ajouter foi. En tout cas, les Boers se sont retirés dans le plus grand ordre, en emmenant avec eux leur artillerie et tous leurs bagages. Dans ces conditions, le corps d'armée du général Cronje se trouve virtuellement intact.

Le fait que le général Methuen et le colonel Kekewich sont en communication fera peut-être changer d'idée le général Boer, lequel semblait décidé à livrer bataille à Spytfontein, ou les Anglais pourraient l'attaquer par devant et par derrière.

On annonce que le pont de la Moder River a été réparé et que les Anglais ont repris aujourd'hui leur marche vers Kimberley.

Il paraît que la fonderie des Boers fabrique des obus et que la garnison de Kimberley répond rarement à l'artillerie des Boers ; ce fait démontre que les munitions manquent à Kimberley et que l'arrivée du général Methuen y est attendue avec impatience.

" L'Evening News " a appris qu'une dépêche d'un officier des Guards reçue aujourd'hui dit simplement : " Dans Kimberley " ; on suppose que cela signifie que l'avant-garde du général Meth en est entré à Kimberley.

Camp de Frère, colonie de Natal.

—Dépêche arriérée.— Un message de Ladysmith en date du 25 nov., dit : " Le principal fait de ces trois derniers jours a été le bombardement continuel de la ville ; l'hôpital n'a pas été épargné. Schalkburgher, commandant des Boers, a envoyé un message disant que tous les blessés devraient être envoyés au camp d'Ikombi. Le général White a péremptoirement refusé.

" Les Boers ont alors continué à bombarder l'hôpital. La ville a éprouvé beaucoup de dégâts dernièrement. Les régiments de Liverpool et de Gloucester ont eu onze hommes tués ou blessés hier. Le nombre des Boers autour de la place est probablement de 10,000. Les troupes sont en bonne santé, mais elles sont devenues impatientes de leur inaction forcée."

Le Cap, 4 déc.—Sir Alfred Milner, gouverneur de la colonie du Cap, a publié une proclamation ordonnant la mobilisation des membres des Rifles Clubs et des volontaires.

Le Cap, 30 novembre.— Le " Cap Times " a reçu de Mafeking la dépêche suivante :" Le général Cronje, avec une centaine de charriots et un corps nombreux de Boers, a levé son camp. Le siège se trouve levé bien qu'on entende une fusillade intermittente."

LA PERTE DE L'ISMORE.

Londres, 5.—Une dépêche officielle du Cap annonce que le transport anglais " Ismore" s'est brisé hier soir. Son arrière est hors de l'eau, mais son avant est brisé. L'équipage et tous les soldats amenés par ce transport ont été sauvés. On n'a pu sauver que 20 chevaux sur 350 qui étaient à bord. Presque tous les fusils, les sabres et les carabines qui formaient une partie de la cargaison du transport ont été débarqués.

La perte des chevaux qui se trouvaient sur " l'Ismore " est sérieuse, parce qu'on avait absolument besoin de ces animaux. Tous étaient des chevaux dressés de cavalerie et d'artillerie.

En convalescence

Après une longue maladie, ou après une maladie aigue qui a mis à une rude épreuve les forces d'une personne malade, la convalescence marche avec une certaine lenteur. Il s'agit de fortifier la malade, de régénérer son sang, c'est à dire de lui rendre les éléments qu'il a perdus du fait même de la maladie, en lui faisant prendre pendant six semaines ou deux mois — suivant le degré d'affaiblissement constaté — des Pilules de Longue Vie du Chimiste Bonard. Leur efficacité est merveilleuse. Leurs vertus souveraines. Au bout de peu de temps, on verra les forces revenir; on verra renaître à l'existence des personnes dont souvent, faute de soin intelligent, la santé est absolument compromise et que les merveilleuses pilules ramènent rapidement à la santé. En vente dans toutes les pharmacies, 50 cts la boîte et à la Cie Médicale Franco-Coloniale, dont M. L. R. Baridon, pharmacien, 202 rue St Denis, est le représentant attitré.

Avec Promptitude.

Interrogez qui vous voudrez. Tous ceux, qui, ayant toussé, ont fait usage du **Baume Rhumal**, vous diront qu'ils ont été guéris promptement et radicalement.



LE NORD-OUEST CANADIEN.

REGLEMENTS DES HOMESTEADS.— Toute section Numéro pair des Terres de la Couronne non affectees ou non reservees, excepte les Numeros 8 et 26, pourra être prise en Homestead, par toute personne chef de famille, ou aucun homme audessus de 18 ans, a raison d'un quart de section, soit 160 acres.

ENTREES.—L'entrée peut être faite personnellement au bureau des Terres du District, ou sur application au Ministre de l'Interieur, a Ottawa, ou au Commissaire d'Immigration a Winnipeg. Elle peut être faite par une autre personne autorisee. Le prix d'entree regulier est de $10 pour tout terrain deja occupe. Il sera charge en sus $5 ou 10 pour rencontrer les depenses de cancellation et d'inspection.

CONDITIONS A REMPLIR.—Culture et residence pendant 3 ans sont requises. et pendant ce temps le colon ne peut être absent pendant six mois, en aucune annee, sous peine de perdre ses droits.

APPLICATION POUR PATENTE.—Application pour patente peut être faite au bout de trois ans, devant l'agentlocal, ou l'inspecteur des homesteads ; en ce cas, les frais sont de $5. Il donne avis par ecrit, six mois d'avance, au Commissaire des Terres de la Couronne, a Ottawa, de l'intention de faire telle application pour cette patente.

INFORMATIONS.—Les immigrants pourront recevoir a tous les buraux de Terres de la Couronne l'information des terrains disponibles et libres de charges. Aide et assistance seront donnees pour trouver les terrains designes, aussi bien que des informations complètes sur le bois, le terrain, le charbon, les lois minières, ainsi que toute copie des lois et des règlements. Les mêmes renseignements peuvent être obtenus sur application au secretaire du departement de l'Interieur, a Ottawa, ou au commissaire de l'immigration a Winnipeg.

JAMES SMART,

Députe Ministre de l'Intérieur.

N. B.—A part les terrains ci-haut mentionnes des milliers d'acres de terre de première qualité sont mis en vente par les differentes compagnie de chemin defer ou des societes particulières

ÇA ET LA

MM. Gariépy et Brosseau ont reçu des huîtres " Malpèque " que les amateurs se le disent.

On parle d'une éclipse partielle de lune, qui sera visible samedi le 16 de Décembre, vers 8 p.m. avis aux astronomes!

Ne pas oublier le bazar St Albert les 18, 19, 20 Décembre prochain au profit de la cathédrale St Albert. qu'on se le dise!

La musique founi par l'orchestre à la fête, de vendredi dernier a été un vraie succès. Nous espérons que ces Messieurs n'en resteront pas là, et se joindront au chœur de l'église.

Notre Directeur est retenu à l'hôpital depuis quelques jours. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

M. Dieudonné Tellier a acheté du C, P. R. le quart N. O. de la section 32. 55. 26, pour établir son garçon James. Nos félicitations.

C'est par erreur que le " Bulletin " dit que les décorations de l'Eglise St. Joachim, ont été faites par les Révérendes Sœurs. Certainement la décoration des autels est toujours l'œuvre des bonnes sœurs. Tandis que celles de l'église sont dues au travail et au bon goût de M. J. Bilodeau. Les textes des bannières, étaient très bien appropriés à la circonstance. Le R. Père Leduc le remercie beaucoup, et ainsi que les personnes qui l'ont secondé. Il ne faut pas oublier MM. les Marchands, qui ont bien voulu prêté des pièces de marchandises pour les décorations. A eux aussi, merci.

Nous invitons le public à venir voir nos prix qui sont égaux à ceux de Montréal. Allumettes 10c la boîte 3 pour 25c, sucre blanc, 16 lbs pour $1.00 ou 18 lbs de brun, l'huile de charbon 35c le gallon, thé de choix pour 25c la livre, le reste de notre marchandise sera vendu à des prix accordant à ceux ci-haut mentionnés, nous aurons toujours en main les liquers de premier choix, ainsi que cigars à des prix modérés.

MOREAU & BOUDREAU
Strathcona.

RIVIERE QUI BARRE

Le Rév. P. Dauphin, de la réserve d'Alexandre, s'est fait bâtir un joli presbytère tout près de l'église. L'entrepreneur de cette magnifique bâtisse est M. Granger de la Rivière Qui Barre, les paroissiens ont raison d'être fiers de cet édifice qui fait bonneur à la place.

M. Esdras Constantin, doit partir dans quelques jours pour la Province de Québec, passer les fêtes de Noel avec ses vieux parents et revenir parmis nous bientôt.

ST PIERRE

M. Moise Constantin, a battu de 90 acres 5.560 minots d'avoine, après avoir subi les ravages de la grèle de l'été dernier.

Prenez avis que nous avons une nouvelle pharmacie à Edmonton M. Ted. Mullett ci-devant de Madoc Ont., qui en est le propriétaire et a été gradué du collège de Pharmacie d'Ontario.
Spécialité, prescriptions.
Porte voisine de l'épicerie Montgomery.
TED. MULETT. Edmonton, Alta.
23-30-7-14

Echo et Nouvelles

Woodstock, Ont. — Une fabrique de lait concentré vient d'être établie à Ingersoll par un intéressé de Chicago. Cette manufacture coûtera $100,000.

Montréal.—Le nouveau pont Victoria jubilé, a été ouvert à 7 h. le 5 décembre au matin, pour la première fois aux voitures et piétons.

—Napoléon Cabana, un vieux conducteur du Pacifique, a été tué le 5 décembre, au soir à la gare Windsor au moment où son train partait pour Halifax.

—M. C. Beausoleil M. P. a été nommé maître des postes de Montréal, à la dernière assemblée du cabinet. Il a assermenté la semaine dernière.

M. Origène Léveillé ecclésiastique et professeur au collège de Rigaud est actuellement dans sa famille à Joliette. Il s'embarquera dans quelques jours avec Mgr. Legal, pour le diocèse d'Alberta, dans le but de répondre à l'appel de Mgr. Grandin, qui demande des prêtres pour desservir les Canadiens-Français du Nord Ouest.

" 1e St-a'ery".

Celui qui remplit son magasin de marchandises, et qui néglige de le faire savoir au public par la voix de l'annonce, est d'au moins un demi-siècle en arrière du temps.

Calendrier 1900

Le Calendrier de la Puissance du Canada, publié par MM. J. B Rolland & Fils, de Montréal, vient de paraître. C'est la feuille la plus complète de ce genre, et aussi celle, à laquelle chaque famille catholique, canadienne-française, est accoutumée de réserver une place d'honneur à son foyer. En vente chez tous les Marchands, au au prix de 5 centins.

CORRESPONDANCE

9 Décembre, 1899.

M. le Rédacteur de
" l'Ouest Canadien."

Vos lecteurs, j'en suis sûr, aimeront à trouver dans votre intéressant journal, quelques détails sur la fête d'hier. Comme on l'avait annoncé, le Rév. P. Leduc a dit la première messe à 6.30 hrs dans l'église neuve. C'était le 35e anniversaire de sa prêtrise. Les deux communautées y assistaient avec un bon nombre de fidèles et il y a eu beaucoup de communions.

Un peu avant huit heures, Sa Grandeur, l'Evêque de St Albert, accompagné des Révérends Pères Leduc, Ladret et Grandin, a fait la bénédiction solennelle de la nouvelle église. A la suite de cette bénédiction, Mgr a dit la messe de huit heures, assisté des RR. PP. Ladret et Grandin. Il y a eu encore beaucoup de communions à cette deuxième messe.

A 10.30 hrs, Mgr assista paré au trône ayant le Rév. P. Leduc à sa droite et le Rév. P. Rémas à sa gauche, le Rev. P. Lestanc faisant prêtre assistant. La grand'messe a été chantée par le Rév. P. Lacombe, ayant pour diacres et sous-diacres les RR. PP. Grandin et Ladret.

Le Rév. P. Jan, faisait maître des cérémonies.

Après le chant de l'Evangile, Mgr Grandin, dans une allocution familière, donna un aperçu historique sur les progrès de la religion dans ce pays. Sa Grandeur prit pour texte " A domino factum est istud et est mirabile in oculis nostri".(Ps.)

(Faute d'espace nous publierons cet intéressant sermon, au prochain numéro.)

Après la messe, Mgr Grandin, les RR. Pères et les membres du chœur de St Joachim se dirigèrent vers le couvent des Fidèles Compagnes de Jésus pour y prendre le dîner. Ces bonnes religieuses avaient réclamé l'honneur de donner ce dîner, à l'occasion du 35e anniversaire d'ordination de leur digne pasteur et de la bénédiction de la nouvelle église. Il n'est pas nécessaire de mentionner que tout y fut à la perfection. Cela se comprend tout seul.

A la fin du dîner, le Rév. P. Lacombe fit une autre invitation...... c'était d'aller fumer le cigare au presbytère. Tous ont accepter à l'unanimité, même ceux qui fument point.

A trois heures, réunion des enfants des écoles à l'église pour entendre une paternelle instruction du R. P. Leduc, faire une procession en l'honneur de la Ste Vierge et inaugurer une Congrégation des Enfants de Marie pour les jeunes filles de la paroisse. Il y eut beaucoup de parents à cette réunion et les enfants dressées par leurs maîtresses, marchèrent en procession avec un ordre parfait et une modestie remarquable. La statue de Marie-Immaculée était portée par quatre jeunes demoiselles et de distance à distance d'autres petites filles portaient diverses bannières. C'était la première procession religieuse à Edmonton. A 7 h. p. m., Vêpres solennelles chantées par Mgr de St Albert.

Le chœur de St. Joachim a depuis longtemps une excellente réputation. A la grand'messe, il a chanté avec succès " Quid retribuam". Aux vêpres, il nous donna un " Magnificat de Mozart."

Après les vêpres, le R. P. Lestanc donna en anglais le sermon sur le mystère du jour, l'Immaculée Conception. Ce sermon fut écouté avec le plus vif intérêt, tant par les protestants que par les catholiques. A la suite du sermon, bénédiction du SS. Sacrement. Le chœur chanta un " Lauda Sion de Lambillotte."

Enfin, une adresse fut lue au Rév. P. Leduc par M Gariépy, au nom de la paroisse, et une somme assez ronde releva encore l'éloquence de l'adresse que voici :

AU RÉV. PERE H. LEDUC, O. M. I.
Vicaire-Général, de St Albert.

Révérend Père,

Qu'il nous soit permis, au nom de la population catholique de St Joachim, de vous exprimer nos meilleurs souhaits et nos vœux les plus ardents pour votre bonheur, en ce jour, la 35e anniversaire de votre élévation à la prêtrise. Trente cinq ans de prêtrise ! Trente cinq ans d'apostolat dans les missions ! qui pourra jamais dire ce que cela signifie de dévouement, et abnégation et de zèle pour propager la doctrine de votre Sainte Mère l'Eglise et faire connaître l'Evangile aux peuplades sauvages qui habitaient ce pays, avant l'arrivée de la population blanche !

Pour nous, Catholiques de St Joachim, c'est surtout comme pasteur que nous avons pu apprécier vos efforts constants, votre zèle sans relâche pour augmenter notre prestige, notre influence, pour nous bâtir un temple plus en rapport avec l'importance de notre ville et pour veiller surtout à nos intérêts spirituels.

Nous vous souhaitons plein succès dans vos entreprises et nous pouvons vous dire que la population catholique de St Joachim, sans distinction de nationalité, mais unie comme un seul homme, sera toujours prête à vous prêter main-forte et son plus cordial appui.

Le léger témoignage d'estime que nous vous offrons est bien peu de chose ; mais nous espérons que vous l'accepterez avec la même pensée d'amitié et de sympathie qu'il vous est offert.

Edmonton, le 8 Décembre, 1899.

Au nom de la population catholique de St Joachim.

J. H. Gariépy, P. L. McNamara, Frédéric Villeneuve, Geo. Roy, N. B. Beck, E. J. Dismody.

Pour couronner cette journée qui laissera un si beau souvenir dans l'histoire d'Edmonton, un splendide souper était préparé au presbytère par les dames catholiques de la paroisse.

REMERCIEMENTS

Les dépenses pour la construction de l'Eglise St Joachim se sont élévées jusqu'à ce jour-ci près de $11,000, (onze mille piastres). Le Rév. P. Leduc, O. M. I., Supérieur de la mission, nous prie de remercier encore une fois tous ceux et celles qui l'ont aidé dans cette entreprise et sur le dévouement desquels il est heureux de s'appuyer.

Honneur aux dames catholiques organisatrices des trois derniers bazars qui ont rapporté une somme totale de $2318.75. Reconnaissance aux souscripteurs qui ont fourni une somme de $1194.50.

Honneur et reconnaissance aussi aux bienfaiteurs des RR. PP. Leduc et Lemarchand qui ont si généreusement contribué pour une somme de $3513.25. Il est bien juste que nous publiions ici, les noms de ces principaux bienfaiteurs de la vieille et généreuse France et que les catholiques d'Edmonton les associent à leur prières et autres œuvres de zèle et de piété.

Citons donc en première ligne la Congrégation des RR. PP. Oblats de Marie-Immaculée. Elle s'est inscrite pour une somme de $2000.00. Nommons ensuite les RR. PP. Chartreux, puis la Communauté des Sœurs de Charité d'Evron, Mesdames de Sévin, Thuillier, Provost, Le Cerf, également d'Evron, (Mayenne), ville natale du Rév. P. Leduc ; La famille de Coudreuse, bienfaitrice insigne et compatriotte du Rév. P. Lemarchand ; le Rév. M. l'abbé Piron, curé de la Chapelle d'Aligné (Sarthe), et vicaire général honoraire de St. Albert.

Les travaux de l'église sont arrêtés jusqu'à ce que la dette de $4000.00 déjà contractée soit soldé. Il faudra ensuite trouver encore environ $6000.00 pour finir le clocher et les deux petites tourelles latérales et enfin pour terminer l'intérieur, qui n'offre aujourd'hui à la vue, que des murs complètement dénudés et un édifice sans voûte, sans bancs, sans autels, sans plancher, tout cela n'étant encore qu'à l'état rudimentaire et provisoire.

AVIS

Aux creanciers de Francois Xavier Meunier dit Lapierre, defunt

AVIS est par les présentes donné, que par ordre de l'Honorable juge Rouleau, daté le 18 ième jour d'Aout A. D. 1899, les créanciers et autres personnes ayant des réclamations contre la succession du susdit nommé François Xavier Meunier dit Lapierre devront envoyer avec leurs noms et adresses et détails complets de leurs reclamations avec aussi un état des garanties qu'ils détiennent "s'il y en a", le tout prouvé par leur déclarations statulaires, et les noms et adresses de leur avocats, "s'ils en ont" à MM. Beck & Emery de la ville d'Edmonton dans le District d'Alberta, avocats de l'administrateur de la succession du dit défunt, dans les quatre semaines qui suivront la publication du présent avis.

Et prenez avis qu'après le délai susdit, le dit administrateur, pourra distribuée l'actif du dit défunt, ou aucune partie d'icelui, entre les parties y gagnant droit, ou considérant seulement ne les reclamations dont il aura reçu avis.

Daté à Edmonton ce 8ième jour de Décembre A. D. 1899.

BECK & EMERY, Avocats de l'administrateur. Première publication du present avis 14ième jour de Décembre, 1899.

AVIS.

AVIS est par les présentes donné qu'en conformité de l'Ordonnance des Cies, application sera faite au Lieutenant-Gouverneur en Conseil des Territoires du Nord-Ouest pour obtenir de Lettres Patentes sous le Sceau des Territoires du Nord-Ouest, incorporant les personnes mentionnées plus bas et toutes celles qui voudraient devenir actionnaires de la Compagnie à être incorporée un corps politique et incorporé sous les dispositions de la dite Ordonnance.

Le but et les objets pour lesquels l'incorporation est demandée, sont d'acquérir, acheter, posséder, louer, mettre en opération des machineries pour scier, travailler le bois, en faire commerce, acquérir et posséder des immeubles et généralement faire tout ce qui est nécessaire aux buts de la compagnie'

Le nom Corporel de la Compagnie sera La Cie de Moulins de Stony Plain, Limitée.

La principale place d'affaires de la Compagnie dans les Territoires sera Edmonton, Alta.

Le capital de la Compagnie sera de quatre mille piastres (4,000) divisé en quatre cent (400) actions de dix piastres ($10.00) chacune.

Les noms, adresses et occupations des Requérants sont : Samuel Soucy, Entrepreneur, Stanislas LaRue, Marchand. Lewis Duplessis, Menuisier, Désiré Rivest, Barbier, Louis Jos Cartier comptable. tous de la ville d'Edmonton, Alberta qui seront les directeurs provisoires de la Compagnie.

Daté Edmonton, ce 1er Décembre 1899.

FREDERIC VILLENEUVE,
Avocat des Requérants.

7-14-21-28

Les Allumettes.

Le père du petit Gabriet aime le vin : il est au cabaret. Sa mère aime la danse : elle est à l'assemblée. Aussi, ce soir-là, dans la maison déserte et sombre, le petiot est resté seul à pleurer dans son berceau.

En passant dans le chemin pour se rendre à la fête, avec sa coiffe de dentelle et sa jupe de galon d'argent, Aliette, la petite voisine, a entendu les sanglots de l'enfant. Elle est entrée et maintenant assise sur l'escabelle, elle fredonne en berçant Gabriet :

"—Dors vite, mon petit cœur, au bercement de ta sœur ; dors vite, mon petit enfant, au chant de ta maman."

Qui pourrait dire depuis combien de temps la bonne petite Aliette chante et berce Gabriet ? Il n'y a pas d'horloge dans le pauvre logis ; mais, dans l'entrebaillement de la porte, on voit la route, la haie et la campagne déjà toutes noires.

Voici que dans la nuit silencieuse, d'abord lointain, le trot d'un cheval se rapproche, puis s'arrête brusquement et un homme, recouvert d'une longue pèlerine brune, le feutre rabattu sur les yeux, franchit le seuil et dit d'une voix grave que trouble un peu l'émotion :

—J'ai entendu chanter et je suis entré...... parce que la lanterne de ma carriole, vient de s'éteindre. Je crains une contravention si je rencontre les gendarmes. Pouvez-vous me donner des allumettes, petite chanteuse ?

—Je ne suis pas chez moi, répond Aliette d'une voix encore plus émue que l'étranger. Je ne suis que l'amie du petit Gabriet, mais je viens souvent ranger le logis de mes voisins. Vous trouverez, je crois, les allumettes sur le rebord de la fenêtre.

L'homme à la pèlerine va lentement vers la fenêtre et, tout en tâtonnant le rebord, il dit de nouveau :

—Combien vous avez soin des enfants, petite voisine, et combien les chansons sont jolies dans votre voix si douce !

Aliette lui réplique :

—C'est que j'aime beaucoup les enfants et les chansons.

—Cependant, toutes les filles de votre âge sont à la danse, ce soir ......

—Je n'ai ni la mine enjôleuse, ni l'oeillade taquine, ni la langue babillarde qui attirent les garçons. Ils ne m'invitent jamais. J'ai froid et je m'ennuie de demeurer sur le banc toute seule à ne rien faire. C'est pourquoi je me suis arrêtée ici sans aucun regret de l'assemblée.

—Quand, à votre tour, vous aurez des enfants, petite voisine, vous ne serez guère embarrassée pour les élever et les tenir sages.

—Ah ! monsieur, ce temps-là n'est pas venu et il ne viendra pas. Parce que je ne suis ni riche ni gaie, je n'aurai pas d'époux et je n'aurai pas d'enfant à moi...... Qu'est-ce que ça fait d'ailleurs, puisque j'aime les enfants des autres ?

Il y a un grand silence où Aliette s'aperçoit que l'étranger ne cherche plus. Elle questionne :

—Ne trouvez-vous pas les allumettes, monsieur ?

—Non, petite voisine ; il n'y a pas d'allumettes sur le rebord de la fenêtre.

—C'est qu'elles sont sur la planche, au-dessus de la cheminée. Voulez-vous que je vous les donne, monsieur ?

—Non, non, petite voisine, bercez toujours l'enfant. S'il s'éveille et se met à pleurer, nous ne pourrons plus causer. Je découvrirai bien les allumettes tout seul. D'ailleurs rien ne me presse, ma jument est patiente.

L'homme à la pèlerine va lentement à la cheminée et, tout en tâtonnant la planche, il demande :

—Pourquoi n'êtes-vous pas gaie, petite voisine, pourquoi ?

—Parce que je suis orpheline, monsieur. Je sais ce que c'est que de sangloter toute seule dans un berceau. C'est ce souvenir-là qui me fait entrer dans les maisons tristes et silencieuses, chaque fois que j'y entends un petit enfant qui pleure.

—Je ne suis pas gai non plus, dit l'étranger. S'il ne faisait pas si noir, vous auriez vu que je porte encore mon deuil, quoiqu'il soit achevé. Plus qu'aucune autre, ma demeure est triste et silencieuse. J'ai un petit garçon, Johic, un orphelin aussi, car je suis veuf. Mes affaires m'appellent bien souvent au dehors et, sans que personne s'occupe de l'endormir, il doit pleurer tout seul dans son berceau. Quand vous passerez devant ma porte, petite voisine, entrez pour lui chanter ces chansons si jolies dans votre voix si douce ! j'essaie bien quelquefois, mais je ne sais ni les mots qui consolent ni les chants qui endorment les peines.

—Il n'y a que les femmes qui savent, dit Aliette. Toutefois, si vous voulez que j'entre bercer votre petit; il faut me dire quelle est votre demeure.

—C'est au tournant de la route, une grande maison blanche, près du calvaire.

—Oh ! je sais !.... Je passe devant chaque jour. C'est une belle maison, la maison du notaire. Seriez-vous le notaire, monsieur Ferrand ?

—Oui, je suis le notaire.

—Au trot de votre cheval, je m'en étais doutée ; seulement, dans le noir, je n'étais pas certaine de vous avoir reconnu.

—Oh ! moi, petite Aliette, même dans le noir, je vous avais reconnue rien qu'à votre voix si douce ! Quand viendrez-vous ?

—Je n'oserai plus, monsieur, c'est trop riche chez vous !

—Vous viendrez quand même, petite Aliette, parce qu'il y a des larmes dans la maison du riche comme dans celle du pauvre.

—On m'avait dit aussi que, de ce mariage auquel votre vieux père vous avait contraint par intérêt, vous gardiez une humeur si morne et si sauvage que vous ne vouliez pas recevoir de femme chez vous.

—Parce que toutes les femmes ont des mines enjôleuses, des œillades taquines et des langues babillardes qui effarouchent la douleur. Mais vous, petite voisine, vous faites si peu de bruit, même quand vous chantez, que votre présence est un apaisement.

Il se fait un nouveau silence, puis Aliette demande :

—Est-ce que vous ne trouvez pas les allumettes, monsieur ?

—Si, cette fois je les tiens. Mais je veux vous dire encore ceci : mon Johic une fois consolé, s'il vous reste du temps, Aliette, vous me consolerez aussi.

—Oh ! vous êtes trop grand, vous, monsieur : je ne sais pas les chansons qui consolent les hommes.

—Quand les hommes ont le cœur en peine, Aliette, ils redeviennent semblables à de tout petits enfants. Je suis sûr que mon chagrin s'endormira quand vous me chanterez ces chansons si jolies dans votre voix si douce !

—C'est que j'ai à endormir beaucoup d'autres petits enfants qui pleurent.

—Il faut donner la préférence à ma maison, petite Aliette, car c'est, je vous l'affirme, la plus triste du village.

—Ce mot-là suffit, monsieur Ferrand, j'irai. Mais votre jument a beau être patiente, puisque vous tenez les allumettes, allumez votre lanterne et partez ; il est tard.

—Je l'allumerai tout à l'heure, petite, car c'est bon de se parler dans l'ombre.... et puis je veux vous dire encore ceci : ne vous inquiétez pas, on ne jasera pas de vous voir entrer dans la maison d'un veuf, car j'ai le meilleur moyen d'imposer le silence aux commérages.

—Et quel moyen si bon, monsieur Ferrand ?

—Je vous épouserai, Aliette, et, devenue ma femme, vous pourrez consoler mon Johic et moi-même sans que personne au monde y trouve matière à médisance.

Ici, M. Ferrand gratte une allumette. Toute rouge, la petite voisine s'exclame d'un ton craintif :

—N'allumez pas encore, monsieur Ferrand, n'allumez pas tout de suite votre lanterne..., c'est si bon de se parler dans l'ombre !... et puis je ne voudrais pas que vous vissiez mon visage en ce moment.

—Exprime-t-il donc une si grande répugnance pour un homme que le malheur, avant l'âge, rend songeur et sérieux ?

—Votre air songeur et sérieux ne me déplaît pas, monsieur Ferrand, bien au contraire.

—Est-ce donc ma richesse, Aliette, qui vous fait peur ?

—Elle me ferait très peu si vous étiez avare, monsieur ; mais je sais que vous aimez à donner.

—Maintenant, monsieur Ferrand grattez votre... allumette : ma rougeur est passée.

—Chère Aliette mignonne, merci pour ce que vous me dites de si joli dans votre voix si douce ! J'ai donc droit d'annoncer à mon petit Johic que j'amènerai bientôt, dans ma grande maison blanche, près du calvaire, une jolie petite mariée ?

—Ne lui dites pas cela, monsieur ; dites plutôt que vous lui ramènerez une petite maman. Cela vaudra mieux..... et ce sera plus vrai.

—Ce sera aussi vrai, petite voisine. Au revoir !

—Au revoir, monsieur Ferrand.. Hé quoi ! vous sortez sans allumer votre lanterne ?

—Pardonnez-moi, Aliette. Je suis à cheval. Vos allumettes ne me serviraient à rien.... Je n'ai pas de lanterne !

CHARLES FOLEY.

Monument a Jacques Cartier

Nous lisons dans le "Paris Canada,"

"Un comité va se former à St-Malo pour l'érection d'un monument à Jacques-Cartier, dont le sculpteur Ogé vient de terminer la maquette. Ce monument, haut de neuf mètres, large de douze mètres à sa base, serait placé sur les remparts de St-Malo, au lieu dit la Hollande, le bras de Jacques-Cartier dirigé vers le nord de l'Amérique.

Ce monument comprendrait, outre la statue de Christophe Colomb français, quatre figures allégoriques: la ville de St-Malo offrant une palme à son glorieux enfant, un Canadien levant un regard d'espérance et de gratitude vers le civilisateur de son pays, la Foi, la Géographie; quatre bas-reliefs représentant Jacques-Cartier et ses compagnons recevant la bénédiction de l'évêque de St-Malo avant d'entreprendre leur voyage, leur débarquement sur les rives du fleuve St-Laurent, les femmes indigènes apportant leurs enfants à toucher à Jacques-Cartier en qui elles voyaient le prophète attendu, et enfin le retour de Jacques-Cartier dans sa ville natale.

Le "Sardinian"

Arrive a Cape Town.

Le steamer "Sardinian", de la ligne Allan, parti de Québec, le 30 octobre dernier, avec le contingent canadien, est arrivé ici.

La Picotte.

A Mont Carmel, dans le comté de Kamouraska, au début, il y avait 35 maisons d'infectées et 177 cas de variole. Peu à peu, grâce à l'initiative du Bureau d'Hygiène, il n'y eut plus bientôt que 25 maisons d'infectées avec 90 cas.

C'est la situation actuelle pour Mont Carmel.

Quant aux autres paroisses, la situation est la même depuis quelques jours. La population de St Paschal doit ne pas s'exciter. Les précautions prises par le Bureau d'Hygiène ont éloigné le principal danger et le courant commercial doit recommencer comme avant, sans appréhension.

Accident a Montreal.

Un grave accident s'est produit, le 28 dernier, à la scierie de M. Jos Paquette, rue Lacroix, où trois ouvriers ont été grièvement brûlés, par un jet de vapeur, échappé d'un tuyau qui a fait explosion sous une trop forte pression. L'un deux a succombé à ses blessures, vers onze heures et demie, hier avant-midi. Il se nomme Auguste Lizotte, âgé de 38 ans, domicilié 206, rue Maisonneuve. Il laisse une femme et quatre enfants. Les deux autres sont M. Narcisse Lahaie, 34 ans, 234, rue Plessis, qui a eu le visage et les deux mains brûlés, et M. Joseph Lacroix, 17 ans, 117 rue Saint-André, brûlé au visage, à une main et à une jambe.

L'hygiene de la jeune Fille

Au sortir de l'enfance, la jeune fille traverse une période de transformation qui nécessite, de la part de ses parents, une attention vigilante, car la santé plus fragile comporte bien des ménagements et de soins d'hygiène spéciaux. Si leur mère, et, pour celles qui suivent des cours, leur maîtresses sont raisonnables, elles les surveilleront à cette époque pour éviter le surménage et leur feront prendre une nourriture plus fortifiante qu'à l'ordinaire, de la viande du bouillon: des oeufs: du lait, de temps en temps un bon verre de vin ou de bière, et pendant six semaines ou deux mois, on leur fera suivre un régime des Pilules de Longue Vie du Chimiste Bonard, qui ont pour effet de fournir au sang tous les éléments que lui enlèvent les tissus, les muscles et les os, au moment de la croissance et du développement. On trouve ces pilules merveilleuses, 50 cts la boite, dans toutes les pharmacies et à la Cie Médicale Franco-Coloniale. 202 rue St Denis, Montréal.

Chez le dentiste.

—Combien ça coûte pour tirer une dent ?

—Avec le gaz, cinquante cents, sans le gaz, vingt-cinq cents.

—Pourquoi cette différence ?

—Le gaz me coûte de l'argent puis, l'opération se fait sans douleur.

—Je comprends. Eh bien ! vous allez tirer la dent sans gaz et avec beaucoup de douleur. Comme vous voudrez, asseyez vous

—Oh ! ce n'est pas pour moi ! C'est pour ma belle-mère, elle attend à la porte.